

COMMUNICATIONS.

SUR DEUX SATURNIENS DE L'ÎLE YULE,

PAR M. E.-L. BOUVIER.

Parmi les nombreux Papillons donnés récemment au Muséum par M. l'Abbé Foucher, chanoine titulaire de Bourges, se trouvent deux Saturniens nouveaux capturés à Yule Island, qui est une petite île située à une faible distance de la côte, sur la rive méridionale de la Nouvelle-Guinée. Ces deux Saturniens appartiennent au genre *Opodiphtera* et en offrent tous les caractères essentiels. Ils sont représentés par un beau mâle et deux femelles, ces dernières ayant des caractères fort différents de ceux du mâle et étant, par suite, semble-t-il, d'une nature spécifique différente.

***Opodiphtera Foucheri* sp. nov.**

Je suis heureux de dédier l'une de ces espèces, celle qui est représentée par un mâle, au généreux donateur. L'exemplaire mesure près de 90 millimètres d'envergure; son aile droite, notablement falquée, a 48 millim. 5 de longueur et 26 de largeur. Les antennes, le corps et les pattes sont fauve pâle, tirant au rosé sur la face ventrale de l'abdomen; le collier est d'un blanc grisâtre.

Les ailes sont également fauve pâle du côté dorsal, avec les nervures brunes; mais les ailes de la première paire passent un peu au brun sur une grande part de leur zone marginale et en avant, à partir de la 2^e cubitale ($Cu^2 = 2$), présentent en abondance des poils blanchâtres qui deviennent prédominants et plus nombreux que les poils bruns dans la région costale; quant aux ailes de la 2^e paire, elles passent progressivement au brun pâle, sans poils blancs, dans toute leur partie postéro-externe comprise entre la rayure basale et le bord externe. Celui-ci, aux deux ailes, présente un étroit liséré marron divisé en deux par un filet plus clair; les franges sont courtes et blanchâtres.

La rayure basale des ailes antérieures est divisée en deux fragments: l'un intra-cellulaire, concave en dehors, et qui limite avec l'ocelle et les bords externes de la cellule une aire purement fauve, disposition qui est semblable dans l'*Antheraea Helferi*, — l'autre beaucoup plus près de la base, qui se dirige obliquement en dehors, suit un peu la nervure anale et reprend sa course oblique jusqu'au bord postérieur. La rayure externe s'infléchit en arrière du côté de la base; elle est assez large, d'un brun foncé, marquée du côté interne par des poils blanchâtres; cette rayure

n'atteint pas le bord costal; entre son extrémité antérieure et ce bord, la région apicale est poudrée de blanc. L'ocelle est ovale avec son grand axe longitudinal mesurant 5 millimètres de longueur; sa fenêtre centrale est irrégulière et assez grande, limitée en dehors par un arceau jaune, en dedans par un arceau rouge que précède un étroit arceau blanc, le tout entouré par un anneau brun foncé. L'ocelle des ailes postérieures est semblable et à peu près de même taille, mais la moitié externe de son anneau brun est presque noire et le jaune envahit tout le centre, de sorte que la fenêtre n'est plus que virtuelle. La rayure basale brune de ces dernières ailes est fort nette et convexe en dehors; la rayure externe, également brune, est fortement onduleuse et, en général, parallèle au bord externe; à partir de la médiane antérieure elle est doublée en dehors par une bande claire, puis par une bande brune, qui présentent les mêmes ondulations.

La face inférieure présente au bord externe une large bande marginale brun clair et partout ailleurs une teinte chamois agrémentée de poils blancs; ces derniers abondent particulièrement dans la zone externe, où ils dessinent des arcs internervuraux convexes en dehors; aux ailes antérieures ces arcs n'existent pas en arrière des cubitales où la teinte est fauve pâle, sans poils blancs, et où le dernier arc se continue sous la forme d'une ligne externe brune assez oblique. Aux deux ailes, on observe une vague indication brunâtre des rayures internes. Les ocelles sont entourées d'un anneau blanc continu sur lequel s'appuie un anneau brun interne dont la portion distale est rougeâtre; la fenêtre, comme en dessus, est limitée du côté externe par un arceau jaune.

Les antennes sont largement bipectinées; chaque article présente deux paires de branches égales; sur les 8 ou 9 derniers articles, ces branches sont très courtes et réduites à une paire, de sorte qu'on croirait nue l'extrémité apicale des antennes. On n'observe pas de changement aussi brusque dans les autres *Opodiptera*; même chez *albicerca* qui, à cet égard, se rapproche le plus de notre espèce, il y a réduction progressive des branches jusqu'au dernier article. Chez *astrophela*, qui est une espèce relativement voisine, chez *helena*, *carnea*, la réduction est bien plus progressive encore.

Opodiptera grisea sp. nov.

Abstraction faite de leurs rayures brunâtres, de leurs antennes qui sont fauves, et de leurs ocelles, les deux femelles se distinguent par la coloration grise uniforme de toutes les parties de leurs ailes et de leur corps, celui-ci devenant un peu plus foncé du côté ventral où il prend le ton gris souris; en dessus, le thorax est un peu plus clair en arrière, mais ne présente pas de collier en avant; les franges sont d'un gris très clair.

L'apex de l'aile antérieure est arrondi comme dans l'exemplaire précédent, mais le bord externe est droit, pourtant avec une légère émargination dans l'un des exemplaires. Envergure du type, 98 millimètres; longueur de l'aile droite, 54; largeur maximum, 30.

Aux ailes antérieures et en dessus, les rayures sont brunâtres et marquées de clair sur leur bord interne, comme dans le mâle précédent, mais elles offrent une disposition tout autre : la rayure interne se compose de deux tronçons parfaitement droits et transverses; quant à la rayure externe, elle se continue jusqu'au bord costal, où elle se dilate; en outre, au lieu de s'infléchir en dedans, elle s'infléchit en dehors dans sa région anale. Les deux rayures des ailes postérieures sont aussi différentes que possible de celles du mâle décrit plus haut : elles sont bien plus rapprochées l'une de l'autre et très voisines de l'ocelle, simples, brunes et vagues, convexes en dehors, l'externe un peu ondulense dans sa partie costale.

En dessous, les différences avec le mâle précédent sont encore plus grandes. La rayure basale des ailes antérieures est surtout bien développée dans sa partie intra-cellulaire, où elle forme un nuage brun transversal; il y a deux rayures externes brunes, parallèles, faites d'une série de demicercles à convexité externe, qui sont bien développés dans la moitié antérieure; ces rayures sont un peu arquées et infléchies vers la base, de sorte qu'elles se rapprochent bien plus de l'apex que du tornus. Aux ailes postérieures, les rayures sont beaucoup plus brunes et nettes qu'en dessus : la basale est convexe en dehors et fort éloignée de l'ocelle et il y a deux rayures externes parallèles dont la première est très rapprochée du même dessin; ces deux rayures sont un peu zigzagantes dans la moitié antérieure des ailes.

Ainsi, nos deux femelles semblent très différentes du mâle de *Foucheri*. Les ocelles, toutefois, sont du même type et subégaux, avec la partie jaune plus réduite, plus pâle et la partie rougeâtre de l'anneau brun remplacée par du brun plus clair; sur la face ventrale, le jaune ocellaire disparaît presque totalement, remplacé par du brun jaunâtre ou du grisâtre.

Les antennes ressemblent beaucoup à celles de l'*O. helena*, mais leurs branches sont encore plus courtes, ce qui éloigne singulièrement notre espèce de l'*O. astrophele*.

J'ai relevé soigneusement les ressemblances et les différences qui existent entre le mâle et les deux femelles de Yule Island. Les deux formes se rapprochent beaucoup par leurs ocelles, mais diffèrent par tout le reste. Je les crois spécifiquement distinctes, mais il est possible qu'elles représentent les formes sexuelles d'une même espèce. L'avenir décidera.